

« LA 2FPCO NOUS EST INDISPENSABLE POUR LA VEILLE JURIDIQUE, SOCIALE ET FISCALE »

PantaCom, est une jeune entreprise de la région nantaise avec à sa tête un duo de trentenaires dynamiques ! Créée en janvier 2020, peu avant la pandémie mondiale, PantaCom s'est spécialisée dans les objets de communication responsables à destination des professionnels.

Sur quoi se fonde la valeur ajoutée de PantaCom ?

Nous sommes une entreprise de terrain : nous allons au contact de nos clients et prospects pour leur présenter nos objets personnalisés, même si nous avons dû nous adapter en cette année hors norme. Notre engagement en matière de RSE nous a également amenés à proposer un site internet (pantacom.fr) neutre en émission de CO², éco-conçu en partenariat avec notre développeur web.

PantaCom propose à ses clients un catalogue de produits à 80 % issus d'une démarche responsable. Ainsi, les objets que nous proposons proviennent, pour une très grande partie, d'une fabrication et d'un marquage France ou Europe, façonnés à partir de matières naturelles comme le bois, le bambou, le blé ou le maïs par exemple. Certains de nos produits sont également recyclés ou recyclables, voire biodégradables et même compostables. Communiquer à travers un objet responsable, c'est aussi faire le choix de sélectionner un produit de qualité, utile, durable et réutilisable, comme les gourdes, les couverts et les lunch-box par exemple. Cette démarche ne saurait être vertueuse sans un vrai conseil sur-mesure pour nos clients.

Enfin, il est essentiel pour PantaCom d'apporter son expertise à la vente d'un objet média et de l'adapter à chaque projet de communication, en y intégrant cette démarche environnementale très présente au sein de notre équipe.

Pourquoi avoir choisi d'adhérer à la 2FPCO et quels bénéfices en tirez-vous ?

L'adhésion à la Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet (2FPCO) s'est faite naturellement. Dès le démarrage de notre activité, nous avons rapidement pris contact



avec la 2FPCO pour devenir membre. Nous avons la chance, dans notre profession, de pouvoir être soutenus par une fédération, il aurait été dommage de s'en priver. Cette adhésion nous semble aujourd'hui essentielle. En effet, la 2FPCO nous est indispensable pour la veille juridique, sociale et fiscale spécifique à notre secteur d'activité. Cela nous permet de gagner du temps et d'obtenir des informations fiables et claires. C'est primordial en tant qu'entrepreneur : cela aide notre entreprise à se consolider et nous permet d'apporter un conseil sans faille à nos clients. Nous sommes quotidiennement informés par mail et au travers de webinaires. Un accompagnement qui s'est révélé particulièrement prégnant en cette période de crise.

La 2FPCO, pour PantaCom, c'est aussi prendre le temps pour des moments d'échanges sur des thématiques d'actualités et de partager nos expériences avec nos confrères. Je pense notamment à la matinale RSE qui s'est déroulée à Nantes et à laquelle nous avons eu la chance de participer. Nous envisageons d'ailleurs, dans un avenir proche, de nous faire accompagner par la fédération pour entreprendre une démarche d'évaluation RSE. Il nous semble également important de soutenir la fédération dans ses actions au quotidien, que ce soit en termes de communication (auprès des étudiants, des annonceurs), pour réaliser des études statistiques ou pour organiser tout type d'activités (soirées adhérents, matinales) qui sont capitales pour le développement de l'industrie. Cette fédération à taille humaine a su prendre le temps de nous accompagner et de nous conseiller avec une réactivité à toute épreuve. Je n'envisage d'ailleurs pas PantaCom sans la 2FPCO aujourd'hui.

Quel message feriez-vous passer aux non adhérents ?

Je leur dirais que s'ils souhaitent être accompagnés, rassurés, épaulés ou même tout simplement être informés sur les modifications de réglementation de notre secteur d'activité, il est important d'adhérer à la 2FPCO. À mon sens, il est également important d'échanger avec ses confrères, et la fédération permet ces moments d'échanges dans un cadre plus ou moins formel. Nous avons fait de belles rencontres professionnelles au travers de la 2FPCO. De plus, le coût de l'adhésion est calculé en fonction du chiffre d'affaires : c'est rassurant et je pense très vite rentabiliser grâce aux partenariats mis en place et aux contrats cadres auxquels nous avons accès. Enfin, rejoindre la 2FPCO, c'est aussi rassurer nos parties prenantes, et en particulier nos prospects et clients, sur la qualité de nos services.